
Vern-sur-Seiche

Bienvenue
CHEZ
Vous



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Conseil municipal	p. 4-6
Services municipaux	p. 7

VIE PRATIQUE

Vern au quotidien	p. 8-9
Démarches administratives	p. 10-11
Rennes Métropole	p. 12-15

ENFANCE-JEUNESSE

Petite enfance	p. 16
Enfance	p. 17
Services périscolaires	p. 18
Jeunesse	p. 19-20

CADRE DE VIE

Espaces verts et naturels	p. 21-24
Végétalisation des cours d'écoles	p. 24
Un arbre par habitant	p. 24
Les chemins de randonnée	p. 25
REV et pistes cyclables	p. 25
Vie des quartiers	p. 25

CULTURE

Centre Culturel Le Volume	p. 26-27
Coopération Mosaïque	p. 28
Festival Un Weekend à la Rue	p. 28
Suet, école musique et danse	p. 28

SOLIDARITÉS

Action sociale	p. 29-31
Animation sociale	p. 31-32
Services à la personne	p. 33-35
Aides	p. 35
Emploi-insertion	p. 36

SPORT

Équipements et sites sportifs	p. 37-39
-------------------------------	----------

SÉCURITÉ

Risques majeurs	p. 40
Protection des biens et des personnes	p. 41
Numéros d'urgence	p. 42
Défibrillateurs	p. 42

LE MOT DU MAIRE

Chers habitants,

Bienvenue dans ce guide pratique de notre commune. Ce document rassemble les informations essentielles pour faciliter votre quotidien et vous permettre de mieux connaître les services, les équipements, les commerces, les associations et les nombreuses ressources qui font la richesse de notre territoire.

Le conseil municipal et moi-même avons à cœur de proposer une offre riche et variée d'activités et de services, accessible à toutes et à tous.

Nous vous invitons à participer aux nombreux rendez-vous qui font vivre Vern-sur-Seiche : spectacles, expositions et animations du centre culturel Le Volume, *Dimanche des Saveurs*, *Coin des créateurs*, festival intercommunal

Un Weekend à la Rue, *Noël à Vern*, activités pour les seniors...

Autant d'occasions de se retrouver, de partager et de découvrir notre commune autrement.

Notre ville bénéficie également d'un cadre naturel exceptionnel, avec la vallée de La Seiche, le Bois de Sœuvres, les parcs et espaces verts de chaque quartier, ou encore l'Arboretum. Ces espaces sont autant de lieux de promenade, de détente et de découverte à préserver et à faire vivre.

N'hésitez pas non plus à vous rendre sur l'un de nos deux marchés hebdomadaires, le mardi après-midi et le samedi matin.

Prendre racine et grandir ensemble

S'installer dans une commune, c'est bien plus que choisir un lieu de vie : c'est y écrire une nouvelle page de son histoire.

UNE VILLE VIVANTE, UN AVENIR PARTAGÉ

C'est pourquoi nous souhaitons permettre à chacune et chacun de trouver sa place et de participer pleinement à la vie de Vern/Seiche.

Avec le projet « *Un arbre par habitant* », chaque habitant qui le souhaite pourra laisser une empreinte vivante en participant à la plantation d'un arbre sur un terrain communal. Parce qu'un arbre est bien plus qu'une plantation : il est une promesse d'avenir, un héritage pour les générations futures et le symbole des racines que nous choisissons de faire

grandir ensemble.

Une commune qui se construit avec toutes les générations

Cet engagement collectif passe aussi par notre jeunesse. Je tiens à adresser toutes mes félicitations aux jeunes qui ont intégré le Conseil des Jeunes et le Conseil Participatif des Jeunes Vernois. Je salue leur engagement et leur volonté de s'investir pour notre commune.

L'équipe municipale et les services de la mairie se tiennent à votre disposition pour vous accompagner et vous apporter les renseignements dont vous pourriez avoir besoin.

Alors, ensemble, partageons notre dynamisme !

*Le maire
Stéphane Labbé*



■ Le maire et ses adjoints



Stéphane Labbé

Maire

**Monsieur le Maire et ses adjoints
vous reçoivent sur rendez-vous.**

Contact avec son secrétariat :

✉ sandrine.rey@vernsurseiche.fr

📞 02 99 04 82 06



Stéphane Chabot

1^{er} adjoint

Administration générale,
devoir de mémoire, pro-
tection de la population
et police de proximité



Sevgi Karaman

2^e adjointe

Aménagement, urba-
nisme, habitat, foncier,
travaux et voirie



Jean-Pierre

Dewitte

3^e adjoint

Finances



Amélie-Jeanne

Petit-Crambert

4^e adjointe

Vie scolaire, restauration,
enfance et jeunesse



Frédéric Légglise

5^e adjoint

Vie culturelle



Cindie

Commeureuc

6^e adjointe

Environnement, espaces
publics, mobilités et
transition énergétique



Jean-Marc

Bertrand

7^e adjoint

Vie de la cité, sports,
associations et
commerces



Sylvie Rialland

8^e adjointe

Solidarités, cohésion,
protection sociale, santé
et emploi

■ Conseillers municipaux délégués



André Laitu

Travaux et valorisation du patrimoine foncier



Françoise Huche

Attractivité et installation des commerces et entreprises



Jocelyne Renou

Solidarités, lien social et accompagnement de tous les habitants



Denis Le Mellot

Vie associative et relations avec les associations



Sébastien Girard

Transition énergétique et innovation durable



Romain Aubaud

Jeunesse, épanouissement des jeunes et initiatives d'avenir

■ Conseillers municipaux « Vern avec vous »



Philippe Lemoine



Loïc Février



Marie-Paule Ménard



Corinne Guillotin



Salima Bouzahar



Suzanne Parquier



Magali Tourtelier



Magali Monchaussé



Evann Beurion

■ Conseillers municipaux « Vern demain »



Stéphane Simon



Nicolas Perrin



Sonia Arena



Valérie Davoust

■ Conseillers municipaux « Bien vivre à Vern »



Thierry Martineau

■ Les 8 commissions municipales

- Administration générale, Devoir de mémoire, Protection de la population, Police de proximité
- Aménagement, Urbanisme, Travaux, Voirie
- Ressources générales, Finances, Ressources humaines
- Vie scolaire, Restauration, Enfance, Jeunesse
- Vie culturelle
- Environnement, Espaces publics, Mobilités, Transition énergétique
- Vie de la cité, Sports, Associations, Commerce
- Solidarités, Cohésion, Protection sociale, Santé, Emploi

Services municipaux

Pour toutes demandes de renseignements :

@ www.vernsurseiche.fr ✉ mairie@vernsurseiche.fr ☎ 02 99 04 82 04

■ Direction générale

Secrétariat de la Direction Générale des Services

✉ christelle.guittet@vernsurseiche.fr

Secrétariat des élus

✉ sandrine.rey@vernsurseiche.fr

Communication

✉ communication@vernsurseiche.fr

■ Services à la population

✉ mairie@vernsurseiche.fr

☎ 02 99 04 82 04

Accueil et formalités, organisation des élections, gestion du cimetière et des opérations funéraires, recensement, location des salles communales.

Police municipale

✉ police.municipale@vernsurseiche.fr

☎ 02 99 04 82 15

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

✉ ccas@vernsurseiche.fr

☎ 02 99 04 82 10

■ Finances-Achats-Informatique

☎ 02 99 04 82 14

Budget - Comptabilité - Facturation scolaire - Maintenance du parc informatique et de la téléphonie

■ Ressources Humaines

✉ service.rh@vernsurseiche.fr

☎ 02 99 04 82 16

Formation - Prévention des risques et de la santé au travail - Gestion des carrières et des paies - Recrutements

■ Éducation et vie de la cité

Vie associative, sportive, animation, logistique

✉ nathalie.perrin@vernsurseiche.fr

☎ 02 99 04 82 02

Propreté

Petite Enfance

✉ rpe@vernsurseiche.fr

☎ 06 20 42 78 82

Services périscolaires

✉ portailfamilles@vernsurseiche.fr

☎ 02 99 04 81 26

Culture : centre culturel Le Volume

✉ accueil.volume@vernsurseiche.fr

☎ 02 99 62 96 36

■ Aménagement-Urbanisme-Habitat

✉ urbanisme@vernsurseiche.fr

☎ 02 99 04 82 07

Accueil, autorisations du Droit des Sols et de l'habitat, foncier, suivi des opérations d'aménagement

■ Services techniques (espaces verts, bâtiments)

✉ technique@vernsurseiche.fr

☎ 02 99 04 82 26

Maintenance du patrimoine communal - Suivi des travaux - Gestion des espaces publics et des manifestations

Service métropolitain de voirie

@ www.metropole.rennes.fr

■ Mairie

22, rue de Châteaubriant - CS47118
35771 Vern-sur-Seiche Cedex

@ www.vernsurseiche.fr

✉ mairie@vernsurseiche.fr

☎ 02 99 04 82 04

■ Situation

Ille-et-Vilaine, Rennes Métropole,
canton de Janzé.
À 10km de Rennes.

■ Marchés

- Tous les mardis, de 16h à 19h,
place de la Poste.
- Tous les samedis, de 8h30 à 13h30,
place des Droits de l'Homme.

■ Associations

Un dépliant présentant l'ensemble des associations vernoises est disponible sur le site de la ville et à l'accueil de la mairie.

■ Transports en commun

La commune est desservie par le réseau Star.

Consultez les plans et horaires de bus, ainsi que les tarifs sur @ www.star.fr.

- Ligne 62 : Vern-sur-Seiche <-> Rennes (La Poterie)
- Ligne 73 : Corps-Nuds <-> Saint-Armel <-> Vern-sur-Seiche <-> Rennes (La Poterie)
- Ligne 75 : Nouvoitou <-> Vern-sur-Seiche <-> Rennes (La Poterie)

La ville de Vern est également desservie par le TER.

Gare de Vern : Impasse de la Gare - 35770 Vern-sur-Seiche.

Consultez les horaires sur @ www.ter.sncf.com/bretagne :

Châteaubriant <-> Vern-sur-Seiche <-> Rennes.

Rechercher des covoitureurs avec Covoit'STAR x BlaBlaCar Daily (Rennes Métropole) ou OuestGo (région Bretagne).

● Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h / 14h-17h30

Mardi : 9h-12h / 14h-17h30

Mercredi : 9h-12h / 14h-17h30

Jeudi : 9h-12h / Fermée l'après-midi

Vendredi : 9h-12h / 14h-17h30

1^{er} et 3^e samedi du mois : 10h-12h

(état civil / formalités)



■ Ville jumelée

Depuis 1991, la Ville de Vern-sur-Seiche est jumelée avec la Ville de Schwalbach, dans la Sarre en Allemagne.

■ Location de salles



Ferme de Solidor

Capacité : 35 personnes



Salle du Champ Loisel

Capacité : 90 personnes



**Salle des fêtes
de La Chalotais**

Période estivale uniquement
Capacité : 280 personnes

Pour connaître la disponibilité des salles, consultez le planning d'occupation :

@ www.vernsurseiche.fr, rubrique Ma ville > Services municipaux > Location de salles. Si vous avez une question sur la réservation des salles, contactez l'accueil de la mairie. Priorité aux Vernois pour les réservations.

📞 02 99 04 82 04

■ Gestion des déchets

● Jours de collecte :

- Déchets ménagers : lundi matin, une semaine sur deux.
- Tri sélectif : jeudi matin, en semaine impaire.

Merci de sortir votre bac la veille au soir et de le rentrer rapidement après le passage du camion.

Depuis l'été 2025, chaque foyer disposant de bacs roulants peut consulter en ligne la quantité de déchets produite à son adresse.

● Compostage et broyage :

Le compostage peut se faire en maison individuelle mais également de façon collective.

Depuis octobre 2023, Rennes Métropole équipe de seaux les habitants en immeubles qui n'avaient pas de solution jusque-là pour trier leurs déchets alimentaires. Deux solutions existent selon les communes et les secteurs : la mise en place d'une aire de compostage partagé ou celle d'un point d'apport volontaire.



@ www.metropole.rennes.fr

Info déchets :

📞 0 223 622 622

Formalités	Démarches / pièces à fournir	A qui s'adresser ?
Naissance	La déclaration doit être faite dans les 5 jours qui suivent l'accouchement. Pièces à fournir : le certificat du médecin, la déclaration de reconnaissance pour les parents non mariés, le choix de nom de famille, les cartes d'identité des parents et le livret de famille.	Mairie du lieu de naissance
Reconnaissance	Pour établir sa paternité, le père non marié doit faire une reconnaissance (avant ou après la naissance de l'enfant). Pièces à fournir : justificatif d'identité et justificatif de domicile.	Toutes les mairies
Mariage	Pièces à fournir : copies intégrales de naissance de - 3 mois (6 mois pour les étrangers), un justificatif de domicile sur la commune, cartes d'identité et informations sur les témoins.	Mairie du lieu de domicile (époux ou parents des époux)
Décès	La déclaration de décès doit être faite dans un délai de 24 heures qui suivent la constatation du décès. Pièces à fournir : le certificat de décès établi par le médecin, toute autre pièce concernant le défunt (livret de famille, carte d'identité...).	Mairie du lieu de décès
Certificat d'hérédité	Le certificat d'hérédité permet de justifier de sa qualité d'héritier. Pour les sommes inférieures à 5 000 €, vous pouvez prouver votre qualité d'héritier par une attestation signée de l'ensemble des héritiers. Au-delà de 5 000 € vous devez vous adresser à un notaire.	Notaire
Pacs	Contrat signé entre deux partenaires majeurs. Pièces à fournir : convention de PACS et déclaration conjointe (Cerfa à télécharger et à compléter), acte de naissance de - 3 mois et cartes d'identité.	Mairie du lieu de domicile
Certificat de vie commune	Le certificat de vie commune ou de concubinage permet de prouver que vous vivez ensemble auprès de certains organismes. Pièces à fournir : carte d'identité et justificatif de domicile.	Mairie du lieu de domicile
Parrainage civil	Pièces à fournir : formulaire de demande, acte de naissance de l'enfant, justificatif de domicile, pièces d'identité des parents et des parrains et marraines.	Mairie du lieu de domicile
Actes d'État civil	Les copies d'actes d'état civil sont délivrées à titre gratuit par la mairie concernée par l'évènement. La demande peut être faite par courrier ou sur le site de la commune concernée.	Mairie du lieu de l'évènement
Livret de famille	En cas de séparation ou de perte, vous pouvez demander un duplicata du livret de famille.	Mairie du lieu de domicile
Changement d'adresse	Lors d'un déménagement, il faut prévenir diverses administrations et organismes et actualiser sa situation.	@ www.service-public.gouv.fr

Formalités		Démarches / pièces à fournir	A qui s'adresser ?
Titre d'identité et de voyage	Carte d'identité / Passeport	Carte d'identité : 15 ans adultes / 10 ans mineurs. Passeport : 10 ans adultes / 5 ans mineurs. Démarche en ligne pour la pré-demande : @ www.ants.gouv.fr Pièces à fournir : N° de pré-demande, 1 photo d'identité de moins de 6 mois, carte d'identité, justificatif de domicile et timbre fiscal.	Communes équipées du dispositif (sur rendez-vous) <i>Vern-sur-Seiche n'est pas équipée.</i>
	Attestation d'accueil	Document qui permet d'accueillir une personne à son domicile lors d'un séjour en France. L'attestation est délivrée si l'hébergeant remplit certaines conditions. Pièces à fournir : pièce d'identité, information sur la personne accueillie, justificatifs de ressources, justificatif de domicile et timbre fiscal de 30 €.	Mairie du lieu de domicile
	Liste électorale	Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Pièces à fournir : carte d'identité et justificatif de domicile.	Mairie du lieu de domicile
Formalités administratives	Journée défense et citoyenneté (JDC)	Le recensement citoyen de tout jeune doit être fait dans le trimestre qui suit la date d'anniversaire des 16 ans. Pièces à fournir : carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.	Mairie du lieu de domicile
	Carte grise et permis de conduire	Nouveaux véhicules, changement d'adresse, duplicata, changement de plaques d'immatriculation...	Démarche en ligne @ www.ants.gouv.fr
	Casier judiciaire	Il existe 3 types de bulletins : • Le bulletin N°1 • Le bulletin N°2 • Le bulletin N°3	@ www.justice.gouv.fr Casier judiciaire national : 107, rue du Landreau 44079 NANTES
	Demande de logement social	La demande peut être faite en ligne ou auprès du CCAS.	Mairie - Organisme de logement social

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la ville :

@ www.vernsurseiche.fr

■ Assainissement

Renseignement sur la position des réseaux d'assainissement, les démarches à faire pour réaliser des branchements aux réseaux, signaler des problèmes d'égouts bouchés, de nuisances diverses liées aux réseaux d'assainissement sur le territoire de Rennes Métropole.

✉ assainissement@rennesmetropole.fr

📞 02 23 62 24 10

● Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi > 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

■ Faire un signalement avec Cité Zen

Avec Cité Zen, signalez des anomalies constatées sur l'espace public de Rennes et sa métropole, afin de déclencher une intervention pour les résoudre : dégradation de la voirie, propreté, espaces verts, tags... Pour faire un signalement :

- Un formulaire en ligne.
- Une application mobile « Ici Rennes, Ville et Métropole » à télécharger sur le Google Play et sur l'App Store. Grâce à sa géolocalisation, votre signalement sera précis.
- Par téléphone : 📞 02 23 62 10 10, de 8h30 à 17h30 en semaine, et de 9h à 12h30 le samedi.

■ Crématorium

Dans un cadre adapté et serein, les professionnels du crématorium prennent le temps de vous accueillir avec sensibilité. Ils sauront vous accompagner dans la préparation et la personnalisation de la cérémonie d'adieu.

● Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi > 9h-12h / 14h-17h.

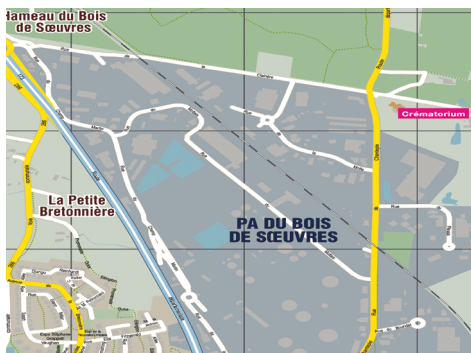
Sur rendez-vous > de 8h à 9h, de 12h à 14h et de 17h à 19h.

Le samedi > de 9h à 12h et de 14h à 17h, sur réservation.

La Clairière du Plessis
35770 Vern-sur-Seiche.

✉ rennes@crematoriums.fr

📞 02 23 37 03 45



■ Déchèterie métropolitaine

● Pour les particuliers

Types de déchets collectés : tout venant, bois, gravats, plâtre, ferraille, verre, carton, déchets verts, déchets dangereux/toxiques, huiles de vidange, huiles végétales, électroménagers, meubles non réutilisables. Objets pouvant avoir une seconde vie : vaisselle, meubles, livres, journaux et magazines, disques, vélos, jouets, matériel de jardinage, bibelots, textile... Conteneur (le Relais).



● Pour les professionnels industriels, commerçants et artisans

Il y a également plusieurs conteneurs répartis sur la commune. Ils sont soumis à un contrôle d'accès par carte, avec un droit de dépôt de 2m³ de déchets par jour et par carte, uniquement pour certains déchets (dépôt interdit le samedi). Ces dépôts sont facturés.

@ dechets.metropole.rennes.fr

■ Urbanisme - Droits du sol

Modification aspect extérieur			
Déclaration préalable de travaux			
Construction ou remplacement de clôture			
Déclaration préalable de travaux			
Zone naturelle ou agricole			
Surface de plancher ou emprise au sol	≤ 20m ²	> 20m ²	>150m ²
	Déclaration préalable de travaux	Permis de construire	Projet réalisé et déposé par un architecte
Zone urbaine			
Surface de plancher ou emprise au sol	≤ 40m ²	> 40m ²	>150m ²
	Déclaration préalable de travaux	Permis de construire	Projet réalisé et déposé par un architecte

● Dépôt des documents (formulaire et pièces graphiques) : service urbanisme.

Demandes préalables : 4 exemplaires.

Permis de construire : 5 exemplaires.

✉ urbanisme@vernsurseiche.fr

📞 02 99 04 82 04

■ Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) organise le territoire des 43 communes de la métropole et ses activités jusqu'en 2035.

Il articule différentes échelles : la parcelle, le quartier, la commune jusqu'à la vision du territoire métropolitain dans son ensemble. Il concilie les différentes politiques publiques, comme l'habitat, l'activité économique, la mobilité, la biodiversité, et cherche à s'adapter au changement climatique.

Le PLUi est un document vivant : il doit évoluer pour permettre la réalisation des nouveaux projets, s'adapter aux nouvelles lois, règles, façons de vivre... et, surtout, aux grands enjeux du territoire. Les évolutions du PLUi sont systématiquement l'objet d'une consultation du public (sauf pour la mise à jour de ses annexes, qui s'imposent et s'intègrent au PLUi), qui peut prendre différentes formes.

Dans le PLUi, chaque commune dispose d'un cahier qui présente de façon synthétique ses perspectives de développement et les projets d'aménagement à venir.

@ www.metropole.rennes.fr

■ Qui fait quoi ?

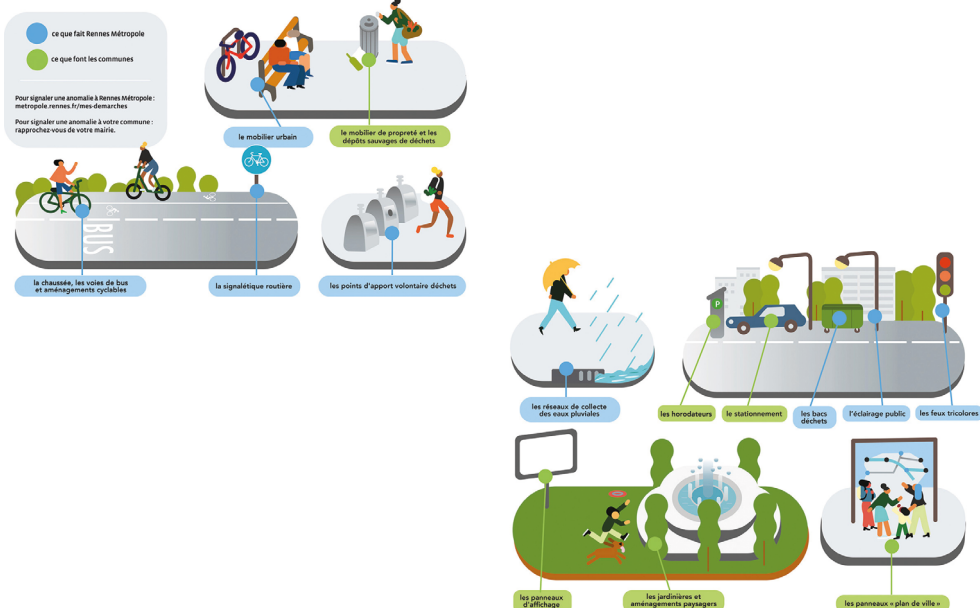
	Rennes Métropole	Vern-sur-Seiche
Voirie automobile	Aménagement et entretien : - de la voirie - des dépendances de voirie (fauchage et curage de fossé, fauchage et débroussaillage des terre-pleins, accotements et des espaces verts d'accompagnement de voirie non paysagers)	- Désherbage - Viabilité hivernale et déneigement - Sensibilisation sécurité routière - Propreté et nettoyage voirie : déchets en surface - Fleurissement, plantations, arbres d'alignement, aménagements paysagers d'accompagnement de voirie - Police de la circulation et du stationnement
Ouvrage piétons / deux roues	Aménagement et entretien des : - rues piétonnes - trottoirs contigus aux chaussées - pistes cyclables contigües aux chaussées - chemins piétons contigus à la voirie	Aménagement et entretien des : - aires de jeux - chemins piétons non contigus à la voirie - chemins ruraux
Stationnements	Aménagement et entretien des : - stationnements le long des voies - stationnements PMR, arrêts minute, aires de livraison - parkings ouverts à la circulation	Aménagement et entretien des : - parkings et cours non ouverts à la circulation publique ou rattachés à un bâtiment et inaccessibles aux usagers quand le bâtiment est fermé
Mobilier urbain et signalisation	Aménagement et entretien des : - mobiliers urbains : potelets, barrières, bancs, murets... - signalisations : marquage routier, signalisation verticale...	Aménagement et entretien des : - mobiliers de propreté (corbeille ...) - jardinières, fontaines, sanitaires publics - panneaux d'affichage La commune est également en charge de la lutte contre les graffitis et l'affichage sauvage

Missions complémentaires	Gestion du Domaine public routier (autorisation de voirie)	- Dénomination voies - Numérotation postale - Occupation du Domaine public - Marché et manifestations - Déménagements
Eclairage public	Gestion de l'éclairage public dans son ensemble.	Éclairage extérieur des bâtiments communaux (ex : salle de sports, mairie...) et illuminations de fin d'année.
Eaux pluviales	Gestion des réseaux de collecte des eaux pluviales, ainsi que de leurs annexes (regards, avaloirs ...).	Ouvrages d'eaux pluviales de type parcs, terrains de sport, voirie restant communale, cours d'école, cœur d'îlot, mais également des mares et étangs communaux.
Eaux usées	Gestion du réseau de collecte des eaux usées, que ce soit en secteur d'assainissement collectif ou individuel.	
Espaces verts		Aménagement et de l'entretien des espaces verts communaux : fleurissement, plantations et aménagements paysagers.

Autres acteurs

Réseau électrique	C'est ENEDIS qui est compétent en matière de gestion du réseau d'alimentation électrique.
Eau potable et la défense incendie	C'est la Collectivité EAU DU BASSIN RENNAIS (CEBR) qui est compétent en matière de gestion du réseau d'alimentation en eau potable. Elle assure également la gestion du réseau de défense incendie.

Aménagement & entretien des rues : qui fait quoi ?



Petite enfance

■ Maison de la Petite Enfance

Maison de la Petite Enfance
Bâtiment Ar Gwez

16, rue du Parc - 35770 Vern-sur-Seiche



RPE Ca'RAMel (Relais Petite Enfance)

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges gratuit pour les utilisateurs.

Le RPE propose 2 services :

- des ateliers d'éveil pour les enfants accompagnés des professionnels de la petite enfance (assistants maternels, gardes à domicile)
- des permanences physiques (sur rendez-vous) ou téléphoniques.

@ **www.vernurseiche.fr**, rubrique Vie quotidienne > Petite enfance > RPE

✉ **rpe@vernurseiche.fr**

☎ 06 20 42 78 82



Crèche Berlingot

Les enfants sont accueillis de 4 mois à 4 ans et demi, pour une garde occasionnelle ou régulière. De quelques heures jusqu'à 5 jours par semaine, en contrat pour l'année, l'association propose un projet éducatif qui répond aux besoins des familles.

✉ **contact@berlingot-vern.fr**

☎ 09 79 39 14 66

« Les Mistigris » - AVAM (Association Vernoise des Assistantes Maternelles)

L'Association Vernoise des Assistantes Maternelles (AVAM) propose à ses adhérentes des activités pour les enfants qu'elles accueillent (spectacles, éveil musical, ateliers manuels...) mais aussi des formations professionnelles.

✉ **avam.lesmistigris@gmail.com**

☎ 07 81 51 10 10

PMI (Protection Maternelle et Infantile)

Pour les jeunes ou futurs parents qui se posent des questions, voire qui se sentent en difficulté, par rapport à l'arrivée de leur enfant, il est possible de consulter gratuitement des professionnels de santé, spécialistes de la petite enfance au sein des services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Consultations possibles au RPE et à domicile. Organisation d'ateliers collectifs gratuits sur différentes thématiques.

CDAS Couronne Rennaise Est
2, avenue de Tizé à Thorigné-Fouillard

@ **www.ille-et-vilaine.fr**

☎ 02 99 02 20 20

Enfance

■ Écoles publiques



École maternelle
La Chalotais

Allée de La Chalotais
☎ 02 99 62 71 62



École élémentaire
La Chalotais

Allée de La Chalotais
☎ 02 99 62 72 32



École maternelle
Noël du Fail

Rue Guillotin de Corson
☎ 02 99 62 89 82



École élémentaire
Noël du Fail

Rue Guillotin de Corson
☎ 02 99 00 42 13

■ Portail Familles : site internet et application mobile



Portail familles

- accueil périscolaire
- restauration
- Pré-inscriptions scolaires

Depuis 2024, la ville met à votre disposition un outil pour simplifier vos démarches liées aux services scolaires et périscolaires : le portail familles.

Avec cet espace, vous pouvez :

- Inscrire vos enfants aux accueils périscolaires et à la restauration scolaire
- Modifier les réservations périscolaires
- Consulter l'historique et le suivi de vos demandes
- Consulter et régler vos factures
- Accéder aux actualités des services périscolaires

✉ portailfamilles@vernsurseiche.fr

■ Classe bilingue Français-Breton

Des classes bilingues français-breton existent dans les écoles maternelle et élémentaire Noël du Fail. Si vous souhaitez davantage d'informations, nous vous invitons à contacter le service enfance-jeunesse : ☎ 02 99 04 81 26

■ École privée Notre Dame

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école privée Notre Dame (maternelle et élémentaire), prenez directement contact avec l'école.

@ www.notre-dame-vern.websco.fr

✉ eco35.notre-dame.vern-sur-seiche@e-c.bzh ☎ 02 99 62 70 17

■ Inscriptions

Pour que votre enfant puisse fréquenter les services périscolaires de la ville tout au long de l'année, vous devez obligatoirement :

- Remplir une fiche d'inscription pour chaque enfant ;
- Compléter un dossier familial de tarification, afin de bénéficier d'un tarif adapté à vos revenus.

Les formulaires d'inscription ainsi que les tarifs des services périscolaires sont disponibles sur le @ **Portail Familles**.

■ Restauration

La commune dispose de 2 restaurants au sein des écoles publiques et assure un service de restauration pour l'école privée Notre Dame.

L'inscription est annuelle ; la facturation est mensuelle.

■ Accueil périscolaire

Un service d'accueil est assuré par des agents municipaux dans chaque école publique.

- Maternelle la Chalotais 📞 06 04 67 08 55
- Maternelle Noël du Fail 📞 06 04 67 31 98
- Élémentaire La Chalotais 📞 06 04 67 08 81
- Élémentaire Noël du Fail 📞 06 09 16 78 36

Pour les enfants inscrits à l'accueil périscolaire :

- Un goûter est proposé dès 16h30.
- Des activités sont mises en place (programme disponible sur le site de la ville).
- Un espace dédié aux devoirs est proposé aux élèves de l'élémentaire les lundis et jeudis, sous la supervision d'un agent d'animation.

● Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi > 7h30-8h20 / 16h30-18h45.

■ Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est destiné aux enfants présentant une pathologie nécessitant un suivi particulier (asthme, allergies, diabète, etc.).

Il permet notamment :

- D'identifier les signes d'apparition de la pathologie ;
- D'administrer les médicaments prévus en cas de besoin ;
- D'assurer un accompagnement personnalisé de l'enfant au sein des services municipaux.

📞 02 99 04 81 26



■ Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs est assuré par le Centre Social et Culturel des Marais.

Situé au Champ Loisel, dans un cadre de campagne, entre Rennes et Vern-sur-Seiche, « L'île aux enfants » accueille les enfants de 3 à 10 ans.

**Centre des Marais - 43 rue de
Châteaubriant**

@ www.centredesmarais.asso.fr

✉ accueil@centredesmarais.asso.fr

📞 02 99 62 83 27

● Horaires d'ouverture :

Mercredi et vacances scolaires >
7h30-18h30.

Jeunesse

■ Collège Théodore Monod



Lieu-dit La Seiche

@ www.collegemonodvern.fr

📞 02 23 27 07 50

■ Maison des jeunes La Passerelle

C'est un lieu d'échanges, géré par le Centre Social et Culturel des Marais, où les animateurs sont là pour aborder avec les jeunes ados tous les sujets qui les préoccupent : études, santé, famille...

Accès libre pour jouer au baby-foot, à la console, écouter de la musique... ou encore discuter entre jeunes ou avec un animateur.

À l'initiative des jeunes et avec le soutien des animateurs, ils ont la possibilité d'organiser spontanément une activité de loisir ou un projet plus élaboré sur un week-end. Ils peuvent également participer à des activités encadrées à la journée pendant les vacances et/ou partir en mini-camp...

Et si, pour eux, les vacances riment avec autonomie, ils trouveront à La Passerelle toute l'aide nécessaire pour concrétiser leurs projets de départ entre amis.



La Passerelle - Chemin des marais

✉ mhamon@centredesmarais.asso.fr 📞 02 99 62 18 55

■ Dispositifs jeunesse

- Argent de poche
- Bourse à projet
- Passe ton BAFA
- Conseil Des Jeunes (CM2 > 3^e)
- Conseil Participatif des Jeunes Vernois (18-25 ans)

Plus d'infos : @ www.vernsurseiche.fr
rubrique Vie quotidienne > Jeunesse >
Dispositifs jeunesse

■ Conseil des Jeunes (CDJ)



Le Conseil des Jeunes (CDJ) est un groupe de jeunes Vernois (CM2>3^e) motivés, curieux et prêts à faire bouger les lignes. Engagés et volontaires pour leur commune, ils représentent la jeunesse.

Leurs objectifs : être à l'écoute des autres jeunes, proposer des idées neuves et réaliser des projets concrets pour faire de Vern-sur-Seiche une ville encore plus dynamique, solidaire et écoresponsable.

Être au CDJ, c'est découvrir le fonctionnement de la commune, débattre, mais surtout agir ensemble.

Pour rejoindre le Conseil Des Jeunes, n'hésite pas à contacter Camille, l'animateur :

✉ conseil.jeunesse@vernsurseiche.fr ☎ 06 09 16 78 36

ou à contacter les membres actuels via leur site internet :

@ www.sites.google.com/view/conseildesjeunes35770

■ Conseil Participatif des Jeunes Vernois (CPJV)

Le Conseil participatif des jeunes Vernois (CPJV) est un espace d'échange destiné aux 18-25 ans. Son ambition ? Permettre aux jeunes de s'impliquer dans la vie locale, de partager leurs idées et de contribuer aux projets qui façonneront Vern-sur-Seiche.

Un lieu pour agir et faire entendre sa voix

Tu peux y proposer des actions autour de thématiques qui te concernent directement :

- le logement ;
- l'emploi et la formation ;
- la mobilité ;
- l'écologie ;
- la culture, le sport, les loisirs et l'animation de la ville...

Tu peux également être consulté sur les projets de la commune pour apporter ton regard de jeune citoyen.

Un engagement libre et flexible

Le Conseil s'adresse aux 18-25 ans ayant un lien avec Vern-sur-Seiche (habitants, étudiants ou jeunes dont la famille réside dans la commune).

Aucune durée minimale d'engagement n'est imposée. Chacun est libre de participer selon ses disponibilités, même ponctuellement. Les réunions seront organisées à un rythme défini en fonction des contraintes de chacun.

S'engager : @ www.vernsurseiche.fr, rubrique Vie quotidienne > Jeunesse

Conseil Participatif des Jeunes Vernois



18-25 ans
donne vie à tes idées



Et si c'était toi ?

Tu as entre 18 et 25 ans et tu as envie de faire bouger les choses à Vern-sur-Seiche.

Le Conseil Participatif des Jeunes Vernois (CPJV) est un espace où les jeunes peuvent proposer leurs idées, participer à des projets concrets et donner leur avis sur les sujets qui concernent la commune.

Espaces verts et naturels

■ Vallée de la Seiche

La vallée de la Seiche a toujours constitué un des sites attrayants de la commune : cette zone naturelle s'étend sur 40 ha et accueille en son sein l'étang des Paturiaux.

De nombreux aménagements ont été réalisés sur ce site : terrains de beach volley et de pétanque, zone d'étirement CRAPA, parcours de fractionné, parkings voitures et vélos, toilettes, espaces de pique-nique, guinguette ainsi qu'une plage de sable et une zone de baignade ouverte en juillet et en août.



© Lise MELEARD

■ Plage de Vern (baignade autorisée en juillet et en août)

En juillet et en août, surveillance assurée par des maîtres-nageurs sauveteurs, tous les jours de 14h à 19h. Accès et baignade interdits aux enfants de moins de 8 ans non accompagnés d'un adulte.

Comme chaque année, chacun est invité à adopter les bons gestes afin de préserver ce bel espace naturel et permettre à tous de profiter du site dans les meilleures conditions :

- **Repartez avec vos déchets.** Des poubelles sont à votre disposition sur les parkings de la base kayak et du Poncel, et près de la plage.

- **Il est interdit de fumer et de vapoter sur la plage.** Dans le reste du parc, merci de ramasser vos mégots afin de limiter les risques d'incendie ;

- **Les barbecues et feux de camp sont interdits.** Des espaces de pique-nique sont à votre disposition.



■ Bois de Soeuvres

À 2 km au nord de la commune, le Bois de Soeuvres est un véritable poumon vert avec une surface de 180 ha. La richesse de ce bois réside dans la diversité de ses essences : chênes pédonculés et rouvres, hêtres, charmes, bouleaux... Le Bois de Soeuvres abrite également une faune ornithologique tout aussi riche et de nombreuses espèces protégées.

■ Gestion des espaces verts

Gestion différenciée

© Lise MELEARD



Les espaces publics sont entretenus selon leurs usages et l'environnement. Avec cette technique, on permet le développement de la biodiversité et on réinstalle les équilibres écologiques qui sont menacés.

Les moyens mis en œuvre par la commune sont divers : désherbage mécanique ou manuel, paillage systématique de tous les massifs, diminution de la fréquence de tonte et adaptation de la hauteur pour préserver la vie du sol.

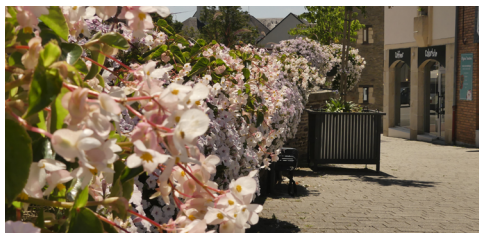
Cette gestion permet de limiter les herbicides, insecticides et autres fongicides en utilisant des techniques alternatives.

Pratique de la fauche tardive

Une fauche par an avant l'automne pour laisser fleurir les plantes spontanées et créer des espaces pour la biodiversité.

Réflexion sur le choix des espèces plantées

Plantes adaptées au changement climatique, à notre région, résilientes face aux canicules et au manque d'eau.



■ Pensez à l'entretien de vos végétaux

L'entretien des végétaux en bordure de propriété est de la responsabilité de chaque habitant. Vos haies, arbres et arbustes ne doivent pas dépasser les limites de votre propriété, ni empiéter sur l'espace public. Cet entretien régulier est à la fois une question de sécurité, mais aussi de respect pour les autres usagers.

■ Parcs et squares

La ville regorge de nombreux parcs : Clos d'Orrière, Solidor, Perrières, La Touche, Clos Sotin, Hauts de Gaudon, Vallon du Peillac... ainsi que de nombreux squares de proximité et d'aires de jeux.

Chaque quartier a ainsi à sa disposition un espace de verdure de proximité.



■ Aires de jeux

La ville propose des espaces de jeux et loisirs au sein de chaque quartier.

Ces jeux font l'objet d'un suivi constant pour assurer la sécurité : une fois par an, une entreprise extérieure inspecte la conformité des jeux.

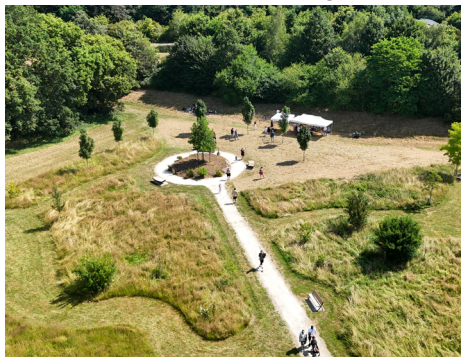
Retrouvez leurs emplacements sur @ www.vernsurseiche.fr, rubrique Activités et loisirs > Promenades et espaces de jeux

■ Arboretum

Depuis 2021, Vern célèbre la naissance des petites Vernaises et des petits Vernois en plantant un arbre qui leur est dédié à l'Arboretum.

© Lise MELEARD

- Situé au cœur de la Vallée de la Seiche, l'Arboretum prend place au sein d'une prairie champêtre.
- Au sud, une large allée guide le promeneur jusqu'à l'arbre symbole, un tulipier.
- De part et d'autre de l'allée principale, des sentiers secondaires en herbe permettent d'explorer chaque cellule plantée, où sont regroupés par année les arbres de l'Arboretum.



Au fil des saisons, l'Arboretum vous offre aussi la fraîcheur de l'ombre en été, les couleurs flamboyantes des érables à l'automne et un cadre paisible pour observer la nature et les oiseaux tout au long de l'année.

Vous attendez un heureux événement ? Vous recevrez une invitation pour la plantation d'un arbre dédié à votre enfant.

■ Forêt du Poncel



La forêt du Poncel est un projet de restauration de la biodiversité sur le site d'une ancienne station d'épuration, transformé en un nouvel îlot de nature composé d'essences locales. En décembre 2023, 718 arbres ont été plantés grâce à la mobilisation de nombreux partenaires, habitants, élèves et associations. La conception et le financement du projet, l'enrichissement du terrain, le choix des essences d'arbres, la plantation... ont été réalisés sous la conduite de Créateur de Forêt.

Aujourd'hui, un suivi écologique, assuré par Créateur de Forêt, permet d'observer l'évolution de cette jeune forêt : @ www.createurdeforet.fr

■ Les vergers

Localisation des vergers partagés : Hauts de Gaudon, parc de l'Embergère, parc du Clos Sotin, Parc Glenn Miller, Parc de la Fosse Gauchère, Vallée de la Seiche (verger conservatoire et Arboretum).

Ces vergers sont ouverts à tous, dans le respect des arbres, du voisinage et de l'esprit de partage.



Végétalisation des cours d'écoles

La ville s'est engagée dans un ambitieux projet de végétalisation des cours des écoles publiques. Ce réaménagement, pensé pour transformer ces espaces en des lieux plus accueillants, répond à des objectifs à la fois environnementaux, climatiques et pédagogiques.

- Écoles élémentaires : 2024-2025
- École maternelle Noël du Fail : 2025-2026
- École maternelle La Chalotais : 2026-2027

■ Pourquoi végétaliser ?

Les cours des écoles étaient en grande partie recouvertes de bitume, ce qui favorisait l'accumulation de chaleur et compliquait l'évacuation des eaux de pluie. Le projet de végétalisation a permis de réduire ces surfaces imperméables en transformant une partie du bitume en massifs fleuris, en zones enherbées et en aires de jeux.

- Améliorer les conditions d'accueil et de bien-être des enfants en luttant contre les îlots de chaleur. Rendre les cours de récréation plus agréables et accueillantes.
- Créer un support pédagogique en lien avec la nature.
- Créer des zones de jeux plus diversifiées et naturelles.
- Favoriser la biodiversité.
- Améliorer la gestion des eaux de pluie.

En redéfinissant l'espace, la cour devient un lieu de partage, d'échange et de détente pour tous les élèves, quel que soit leur âge ou leur centre d'intérêt.



Un arbre par habitant

S'installer dans une commune, c'est bien plus que choisir un lieu de vie : c'est y écrire une nouvelle page de son histoire.

Avec le projet « Un arbre par habitant », chacun est invité à laisser une empreinte vivante en participant à la plantation d'un arbre sur un terrain communal. Ce geste simple et porteur de sens permet à chaque habitant qui le souhaite d'enraciner symboliquement son arrivée et de contribuer à la beauté de notre paysage.

Au fil des saisons, ces arbres grandiront aux côtés de notre ville. Ils raconteront l'histoire de celles et ceux qui ont choisi d'y vivre, d'y construire leur avenir et de prendre soin de ce patrimoine commun. Ensemble, ils formeront une forêt de souvenirs, de liens et d'espérance, reflet de notre engagement collectif pour une commune plus verte, plus vivante et plus solidaire.

Parce qu'un arbre est bien plus qu'une plantation : il est une promesse d'avenir, un héritage pour les générations futures et le symbole des racines que nous choisissons de faire grandir ensemble. **Plus d'infos : @ www.vernsurseiche.fr**

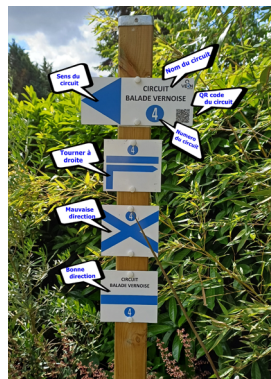
Les chemins de randonnée

Prenez le temps de vous attarder sur les chemins qui traversent la commune, profitez du cadre verdoyant de la Vallée de la Seiche, parcourez les sentiers du Bois de Sœuvres... Amateurs de randonnées ou balades en nature, découvrez ou re-découvrez Vern au rythme de vos pas.

■ 4 circuits balisés

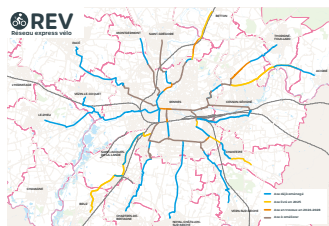
- Circuit d'Outre Seiche
- Circuit des 3 vallons
- Circuit balade vernoise
- Circuit Château du Plessis et du Bois de Sœuvres

Télécharger les tracés : @ www.vernsurseiche.fr



Réseau Express Vélo et pistes cyclables

Le Réseau Express Vélo (REV) reliant Vern-sur-Seiche à Rennes (La Poterie) offre une piste sécurisée et directe de 5 km (environ 20 min).



Vélo promenade départementale : les deux rivières.

Une boucle dans la campagne de 30 km au fil de deux cours d'eau, la Seiche et l'Isle.

Vie des quartiers

■ Référents de quartier

Il concerne actuellement les quartiers de La Hallerais, Gaudon et les Hauts de Gaudon, avec comme objectifs de :

- Créer une dynamique sociale au sein des quartiers
- Rendre les habitants acteurs de la commune au travers de projets locaux
- Soutenir des projets exprimés par les habitants eux-mêmes
- Mieux répondre aux attentes des citoyens et usagers du territoire

Plus d'infos : @ www.vernsurseiche.fr, rubrique vie quotidienne > citoyenneté

■ Partage ton potager

L'idée est simple : que des personnes, qui ne peuvent ou ne veulent plus s'occuper de leur terrain, puissent le prêter

à celles qui ne possèdent pas de jardin et aimeraient s'en occuper. Une solution où tout le monde est gagnant ! Si vous êtes intéressé, contactez la mairie : ☎ 02 99 04 82 04

■ Jardin partagé du Clos d'Orrière

Pour répondre aux demandes des habitants, la ville a aménagé un jardin partagé composé de bacs potagers, de parcelles pour planter des herbes aromatiques et des fruitiers et d'espaces pouvant accueillir des plantations.

Si vous souhaitez participer à la vie du jardin, contactez la mairie :

✉ mairie@vernsurseiche.fr

☎ 02 99 04 82 04

Centre culturel Le Volume



Équipement municipal construit en 2007, Le Volume abrite un lieu de diffusion et de création pluridisciplinaire, une médiathèque et une école de musique et de danse intercommunale : le Suet.

Le Volume propose une vie culturelle variée, avec tous les genres artistiques et pour tous les publics, avec une préoccupation principale : rendre la culture accessible à tous. Il participe à la vie de la cité, rayonne au-delà des limites communales et s'affiche dans le maillage culturel métropolitain.

■ Programmation culturelle

Musique, danse, théâtre, art de la rue, littérature et art contemporain sont au menu de chaque saison à travers les spectacles, les expositions, les rencontres, les projections et les conférences. Nécessaires pour le néophyte, complémentaires pour l'initié, les médiations artistiques éclairent, orientent, donnent à découvrir, à partager, à voir autrement. Ainsi chaque saison, des milliers de visiteurs des milieux scolaire et associatif verinois ou au-delà, franchissent le seuil du centre culturel.



Le Volume – 3, rue François Rabelais :

@ www.levolume.fr

✉ accueil.volume@vernsurseiche.fr

☎ 02 99 62 96 36

La médiathèque :

@ www.mediatheque.vernsurseiche.fr

✉ mediatheque@vernsurseiche.fr

☎ 02 99 62 86 96

● **Horaires d'ouverture**

période scolaire et petites vacances :

Mardi, jeudi et vendredi > 15h-18h

Mercredi > 9h30-13h / 14h-18h

Samedi > 9h30-13h / 14h-16h

f @levolume.vernsurseiche
o @levolume_vern

Le Suet, école de danse et de musique :

@ www.cri-suet.fr

☎ 02 23 27 03 61

● **Horaires d'ouverture juillet et août :**

Mardi et vendredi > 15h-18h

Mercredi > 10h-13h / 15h-18h

Samedi > 10h-13h*

*uniquement la médiathèque

Fermeture 2 semaines en août.

Visite des expositions et médiation

L'accès aux expositions est libre, du mardi au vendredi, aux heures d'ouverture du Volume.

Chaque samedi à partir de 10h30, en dehors des périodes de vacances scolaires, vous pouvez profiter d'une visite guidée de l'exposition en cours, par la médiatrice. Présentez-vous à l'accueil du Volume. La visite est gratuite, sans réservation préalable.

Tarifs des spectacles

La saison culturelle vous propose une programmation de spectacles gratuits et payants entre septembre et juin. Retrouvez la programmation complète au Volume et sur @ www.levolume.fr.

- Tarif plein adulte : 12 €
- Abonnement dès 3 spectacles : 8,50 €
- Tarif groupes, étudiants, demandeurs d'emploi, jeunes : 8,50 €
- Tarif Sortir et bénéficiaire du RSA : 5 €
- Tarif jeune public : 3,50 €
- Tarifs spéciaux : Marmaille, Waterproof.
- Gratuit : Dimanche à la Rue (septembre) ; Festival Un Weekend à la Rue (Pentecôte).

Les billets s'achètent toute l'année, informations et réservations sur place aux heures d'ouverture ou ✉ accueil.volume@vernsurseiche.fr

📞 02 99 62 96 36

■ Médiathèque du Volume

La médiathèque propose plus de 28 000 documents, des animations permanentes, des expositions, sur différents espaces : espace jeunesse, espace ado/adulte, espace musique-cinéma et espace multimédia.

L'accès à la médiathèque est libre. L'emprunt de documents est gratuit pour les moins de 18 ans, les étudiants et les Vernois.

Offre gratuite en ligne @ www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr

✉ mediatheque@vernsurseiche.fr 📞 02 99 62 86 96

Inscription aux événements/animations sur Billetweb :
@ www.billetweb.fr



Accessibilité

SOUFFLEURS D'IMAGES

Le service Souffleurs d'Images permet aux personnes aveugles ou malvoyantes d'accéder à l'événement culturel de leur choix. Un souffleur bénévole décrit et souffle à l'oreille du spectateur, les éléments qui lui sont invisibles, le temps d'un spectacle ou d'une exposition.

Ce service est proposé pour tous les spectacles et expositions de la saison culturelle.

Pour organiser votre venue, appelez le 📞 02 99 62 96 36.

Coopération Mosaïque



La coopération Mosaïque rassemble les médiathèques de Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche, avec une mission commune : renforcer la lecture publique et le numérique sur notre territoire.

Pour ne rien manquer des rendez-vous Mosaïque, c'est simple :

- Repérez le logo Mosaïque • Abonnez-vous à la page Facebook : @Mosaïque.

Festival Un Weekend à la Rue

UNWEEKEND À LA RUE

FESTIVAL INTERCOMMUNAL D'ARTS VIVANTS



Les communes de Bourgbarré, Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche s'associent le temps d'un weekend (weekend de la Pentecôte) pour organiser un événement festif centré autour des arts de la rue.

Au programme un cocktail de rendez-vous pour toute la famille : des spectacles gratuits et des moments de convivialité ! Le tout agrémenté de moments musicaux avec les élèves de l'école de musique et de danse du Suet.

@ www.unweekendarue.fr

Suet, école de musique et de danse

Syndicat intercommunal depuis avril 2004, l'école de musique et de danse du Suet est un établissement public d'enseignement, de création et de diffusion regroupant cinq communes situées sur le territoire sud-est de Rennes : Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche.



Ouverte à tous les publics, l'école de musique et de danse propose une variété de pratiques collectives (chorales, ensembles, fanfare, musiques actuelles amplifiées, musiques traditionnelles, orchestres...), 23 disciplines instrumentales et vocales et 2 disciplines de danse, ainsi que des stages de danse contemporaine. À ce jour, 32 professeurs enseignent à plus de 600 élèves.

Pour plus d'infos ou pour vous inscrire, rendez-vous sur : @ www.cri-suet.fr

✉ secretariat-direction@cri-suet.fr

☎ 02 23 27 03 61

Action sociale

■ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS est un établissement public local d'action sociale. Il met en œuvre une série d'actions générales de prévention, d'accompagnement et de développement social sur la commune. Ayant son propre budget et administré par un Conseil d'Administration, le CCAS est présidé de droit par le maire de la commune.

Le CCAS vous reçoit en toute confidentialité pour :

- vous écouter : accueil personnalisé, avec ou sans rendez-vous ;
- vous aider : coups de pouce financiers ou matériels ;
- vous accompagner et vous orienter : répondre à vos questions, vous informer sur vos droits, vous accompagner dans les démarches vers d'autres services, mettre en place des dossiers d'aide sociale légale et facultative (CMU, APA, RSA, carte SORTIR, carte de bus...).

• Le transport solidaire

Vous habitez la commune, vous ne disposez d'aucune solution de déplacement* ?

Pour être transporté chez le médecin, au salon de coiffure, à la Poste, à la mairie... un véhicule est mis à disposition d'un habitant chauffeur bénévole pour vous transporter et vous accompagner. **votre demande sera étudiée par le service avant accord.*

Pour toute demande, prendre contact avec le CCAS. En cas d'indisponibilité de chauffeur bénévole, le CCAS se réserve la possibilité de refuser ou de reporter ce transport.

Vous souhaitez devenir chauffeur bénévole ? Prenez contact avec le CCAS.



Horaires d'accueil :

- **Sans rendez-vous** : tous les matins, du lundi au jeudi.
- **Sur rendez-vous** : les après-midi et le vendredi.

Rez-de-jardin de la mairie de Vern-sur-Seiche : 22, rue de Châteaubriant

✉ ccas@vernsurseiche.fr

☎ 02 99 04 82 10

• Groupe « dignité cimetière »

Engagée dans la Charte départementale depuis 2018, la Ville réunit habitants, administrateurs du CCAS et agents pour garantir des obsèques dignes et mener des actions de solidarité tout au long de l'année.

Vous souhaitez participer à ce groupe ? Prenez contact avec le CCAS.

• Coups de pouce discrets et accompagnement

- Une aide financière facultative
- Un soutien psychologique (partenariat avec des professionnels libéraux de Vern-sur-Seiche)
- Une aide alimentaire
- Les logements « coup de pouce emploi »
- Le micro-crédit pour soutenir l'emploi

• Le Dressing pour Tous de La Caravane de Pascaline

Installé au Dojo (3, rue Laënnec), La Caravane de Pascaline est un tiers-lieu ouvert à tous, dédié au partage, à la solidarité et au bien-être. On y trouve notamment un Dressing pour Tous, des ateliers bien-être et des temps de rencontre.



L'intention du **Dressing pour Tous** est de valoriser des vêtements d'occasion que des personnes donnent, afin de leur offrir une nouvelle vie et d'en faire profiter toute personne souhaitant se vêtir sans trop dépenser. Ici, pas d'étiquette de prix. L'endroit fonctionne au don au chapeau (libre et conscient), vous donnez ce que vous pouvez, ce que vous voulez et ce qui vous semble juste.

Le Dressing est ouvert le mercredi après-midi de 14h30 à 18h et le samedi matin de 9h30 à 12h, la 1^{re} et 3^e semaine de chaque mois.

Une équipe de bénévoles contribue à l'animation et à l'entretien du Dressing, à la collecte des vêtements, à leur mise en valeur et à la tenue des permanences d'ouverture.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ? Prenez contact avec le CCAS.



■ Mutuelle communale

Afin de favoriser l'accès aux soins pour tous, la commune s'est associée à MUTAMI (anciennement SOLIMUT Mutuelle Océan) pour proposer une offre de complémentaire santé solidaire, adaptée aux besoins des habitants.



Cette mutuelle s'adresse à toute personne résidant sur la commune, mais également aux artisans et commerçants dont la société est implantée à Vern-sur-Seiche et aux salariés, retraités, demandeurs d'emploi et bénéficiaires de l'ACS. Une seule condition : ne pas être détenteur d'un contrat collectif obligatoire (financé par l'employeur).

@ www.mutuelle-mutami.fr ✉ david.devallee@mutami.fr ☎ 06 75 86 07 92

■ Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)



Le Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS), service du Département, intervient dans les domaines de l'enfance, la famille, le logement, l'insertion, la santé, le handicap au quotidien et la perte d'autonomie liée à l'âge.

Sa mission est de lutter contre les inégalités et de venir en aide aux personnes en difficulté, qu'elles soient d'ordre familial, économique, social et même médical.

Le CDAS travaille en lien étroit avec le CCAS de la commune.

Les assistantes sociales assurent des permanences à la mairie de Vern-sur-Seiche sur rendez-vous, le jeudi matin.

CDAS Couronne Rennaise Est - 2, avenue de Tizé - 35235 Thorigné-Fouillard

02 99 02 20 20

Animation sociale

■ Centre social et culturel des Marais

Le Centre des Marais, agréé « centre social », accueille tous les publics.

Des professionnels qualifiés (conseillère en économie sociale et familiale, animateurs enfance, jeunesse et famille) sont à l'écoute des habitants : familles, personnes seules, personnes âgées... pour orienter et apporter une réponse aux besoins exprimés.

Espaces :

- Espace Bel air, accueil pour tous
- La Passerelle, maison des jeunes
- L'île aux enfants, accueil de loisirs



Actions proposées :

- services aux habitants et aux associations
- solidarité (repair'café, épicerie sociale hébergée, les mardis du Club...)
- ateliers pluriels (yoga, stretching, pilates, théâtre...)
- familles (aides aux vacances, ludothèque, sorties adultes-familles, ateliers parents-enfants...)
- enfance (accueil de loisirs)
- jeunesse (Point Information Jeunesse, accompagnement, accueil jeunesse, activités vacances...)

Le Centre des Marais pratique des tarifs dégressifs selon les quotients familiaux et est partenaire du dispositif *Sortir !* pour bénéficier d'activités à prix réduits.

● Horaires d'ouverture de l'accueil :

Lundi > 10h-12h / 14h-18h30
Mardi > 9h30-12h / 14h-18h30
Mercredi et jeudi > 14h-18h30
Vendredi > 9h30-12h / 14h-17h30
Samedi > fermé

43, rue de Châteaubriant

@ www.centredesmarais.asso.fr

✉ accueil@centredesmarais.asso.fr

02 99 62 83 27

■ Service Vie Sociale des Seniors (SVSS)

Un service municipal innovant dédié aux seniors autonomes qui vivent à domicile.

La commune a créé un service Vie Sociale des Seniors spécifiquement destiné aux personnes de 60 ans et plus. Ce service a pour vocation de renforcer le lien social, d'encourager la participation à la vie locale et de proposer des temps d'accueil et de rencontre où convivialité et partage sont les maîtres-mots.

✉ lore.escabasse@vernsurseiche.fr

☎ 02 99 04 82 04 (accueil mairie)

● Engagé dans l'association MONALISA - Ensemble contre l'isolement des aînés



Le service s'inscrit dans la dynamique MONALISA (Mouvement National de Lutte contre l'Isolement des Aînés). Les actions hebdomadaires sont animées par les membres bénévoles d'une équipe citoyenne engagée.

Accessible à tous, le SVSS favorise les échanges et offre un cadre où chacun peut retrouver le plaisir de sortir, de rencontrer et de participer.

Des activités qui donnent envie de venir :

- **Jeudis'cute** : jeux, discussions et moments de convivialité.
Tous les jeudis > 14h-17h au Manoir du Clos d'Orrière.
- **Clic@aide seniors** : accompagnement numérique personnalisé.
Lundis et jeudis > À 10h au Manoir du Clos d'Orrière.
- **L'un dit... au Manoir** : temps d'échange et d'animation.
Tous les lundis > 14h30-17h au Manoir du Clos d'Orrière.
- **Visites de convivialité** : deux bénévoles se rendent au domicile des personnes qui en font la demande.
- **Balades, ateliers, sorties, temps festifs** : des rendez-vous variés pour découvrir, respirer et partager.

Chaque année, 3 grandes actions sont proposées :

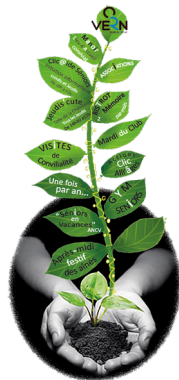
- **L'après-midi festif des aînés** : goûter « haut de gamme » en musique et en joie.
- **Le voyage seniors ANCV** : un séjour d'une semaine dans un rayon de 400 km.
- **Le Mois Bleu** : une panoplie de temps forts dédiés aux seniors.

Plus d'infos : @ www.vernsurseiche.fr,

rubrique Vie quotidienne > Seniors > Seniors à domicile

● Maison Helena, habitat inclusif qui renforce l'autonomie et les liens

Maison Helena propose un cadre de vie innovant pour seniors autonomes, favorisant la solidarité, la proximité et la participation à la vie sociale et locale.



Services à la personne

■ Le CLIC Alli'âges



Des questions relatives à la perte d'autonomie, pour vous ou pour un proche ? L'équipe du CLIC Alli'âges peut vous accompagner dans vos démarches. Le CLIC Alli'âges est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et de coordination.

Il s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, aux enfants et adultes en situation de handicap, aux proches aidants (famille ou entourage). C'est aussi un lieu ressource pour les professionnels en lien avec ces publics.

L'équipe de professionnels vous assure un accueil gratuit, neutre, confidentiel et personnalisé.

2 bis, mail de Bourgchevreuil, à Cesson-Sévigné

@ www.clic-alliages.fr

✉ accueil@clic-alliages.fr

☎ 02 99 77 35 13

Horaires d'ouverture au public sur rendez-vous :

9h30-12h30 / 13h30-17h (16h le vendredi). Fermé le lundi matin et le jeudi après-midi.

■ Bistrot Mémoire

**BISTROT MEMOIRE
DE LA SEICHE**
Les troubles de la mémoire, parlons-en.

C'est un lieu de rencontre et d'échange dédié aux personnes touchées par des troubles de la mémoire, ainsi que leurs aidants, proches et professionnels.

Le Bistrot Mémoire est un lieu ouvert à tous, permettant de se rencontrer, s'exprimer, dialoguer librement, partager ses interrogations et ses difficultés dans un climat de détente et de convivialité sans inscription préalable. Une psychologue et une équipe de bénévoles formés assurent l'accueil et proposent des moments de vie.

Il organise deux temps de rencontre par mois entre aidants, aidés, bénévoles et professionnels : les 2^e et 4^e mardis de chaque mois de 14h30 à 17h au Canap à Vern-sur-Seiche (5, place de La Poste).

✉ bistrotmemoirevern@yahoo.com ☎ 07 67 26 73 85

■ ADIMC 35 - Foyer d'Accueil Médicalisé de l'Orgerie

Le Foyer de l'Orgerie, qui dispose de 19 places en internat, accueille des personnes adultes de plus de 20 ans avec priorité pour les personnes atteintes d'une infirmité motrice cérébrale et/ou paralysie cérébrale. Les personnes accueillies présentent une déficience motrice avec ou sans troubles associés.

Chemin de Seiche

✉ foyer.ogerie@adimc35.fr ☎ 02 99 00 40 15



■ Association le Patis Fraux

● EHPAD Le Clos d'Orrière :



L'établissement d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) est situé au cœur du parc du Clos d'Orrière.

Il propose 92 places, dont 20 en Unité protégée pour les personnes atteintes d'Alzheimer ou maladies apparentées. Il dispose également d'un accueil de jour de 6 places, ouvert du lundi au vendredi. Il accueille et accompagne des personnes de plus de 60 ans vivant à domicile, en perte d'autonomie et/ou présentant une maladie neurodégénérative (Alzheimer, Parkinson...).

1, rue Stéphane Hessel

✉ accueilco@patisfraux.fr

📞 02 99 62 75 48

● Service de soins médicaux et de réadaptation :

Le Service de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) est centré sur la prise en charge rééducative et/ou la réinsertion professionnelle de patients douloureux chroniques.

Trois parcours sont proposés selon les situations des patients, deux programmes de rééducation, la Restauration Fonctionnelle du Rachis (RFR) et Troubles Musculo-Squelettiques (TMS). Un programme d'évaluation des capacités fonctionnelles et professionnelles : la Réhabilitation Professionnelle.

● Établissements et services pour personnes en situation de handicap :

Le Centre de Réadaptation du Patis Fraux est un établissement de l'Association Le Patis Fraux. Il accompagne des personnes en situation de handicap vers un retour à l'emploi, propose des solutions d'hébergement, un accompagnement social et de l'Activité Physique Adaptée à travers ses services médico-sociaux et de santé.

2, allée Salvador Dali

@ www.patisfraux.fr

✉ accueilco@patisfraux.fr

📞 02 99 04 83 83

■ Assia, réseau UNA

Assia aide, accompagne, soigne toute personne et en particulier celle fragilisée par l'âge, le handicap, la maladie ou un accident de la vie afin d'améliorer son autonomie, son bien-être et sa qualité de vie, à domicile et en établissements.

@ www.assia-una.fr

✉ contact@assia-una.fr

📞 02 99 77 12 77

■ ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

L'ADMR intervient sur le territoire de la commune. Elle propose une large gamme de services à la personne :

- le service d'aide et d'accompagnement à domicile
- le service aux familles, avec des techniciennes de l'intervention sociale et familiale (TISF)

✉ cession.asso@admr35.org

📞 02 99 83 70 74

■ Plan canicule

En cas de forte chaleur, chacun de nous doit se sentir concerné de manière à ce que personne ne se retrouve sans assistance. Pour ce faire, une cellule de veille communale est mise en place chaque été.

Si vous êtes une personne fragile ou isolée, faites-vous connaître en mairie et bénéficiez d'un suivi en cas de forte chaleur :

✉ mairie@vernurseiche.fr ☎ 02 99 04 82 04

Un formulaire d'inscription est également disponible sur le site de la ville

@ www.vernurseiche.fr

Les bons réflexes à adopter :

- Rafraîchissez-vous régulièrement ;
- Mangez normalement et hydratez-vous régulièrement en évitant la consommation d'alcool ;
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches ;
- Ne sortez pas aux heures chaudes (11h > 21h) ;
- Évitez les efforts physiques ;
- Fermez vos volets la journée et ventilez votre logement la nuit.



Aides

Carte Sortir !

Tarification solidaire des transports

Aides financières

Demande de logement social

Carte Solidaire Breizh Go

Pass qui donne accès à une multitude d'activités de loisirs, sportives et culturelles à prix réduits pour rompre l'isolement et renforcer le lien social. Elle prend aussi en charge 50, 60 ou 70 % du coût d'une inscription à une activité annuelle (prise en charge maximum : 105 € par an et par personne).

La tarification solidaire permet de bénéficier soit de la gratuité, soit d'une réduction de 85 % ou de 50 % sur le prix de l'abonnement mensuel du réseau Star.

Fonds d'urgence logement de Rennes Métropole ; simulateur « mes aides » ; aides alimentaires et financières ; crédit Eau Famille Nombreuse.

Toute personne qui souhaite obtenir un logement d'habitation à loyer modéré (HLM) doit constituer un dossier. Cette demande de logement social se fait de manière unique pour l'ensemble des communes et l'ensemble des bailleurs sociaux.

Valable un an, la carte Solidaire BreizhGo permet de bénéficier de petits prix :
- de 1€ à 3€ pour un trajet en car BreizhGo
- 75% de réduction pour un trajet en TER BreizhGo.

Plus d'infos : @ www.vernurseiche.fr

rubrique Vie quotidienne > Solidarités > Aides

Emploi - insertion

■ Le Point Accueil Emploi



Le PAE est une association intercommunale. Ce service de proximité a pour vocation de faciliter vos démarches dans le domaine de l'orientation, de l'emploi et de la formation.

● Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi > 9h-11h30. Après-midi uniquement sur rendez-vous.

Vendredi > 9h-11h30. Fermé l'après-midi.

Mercredi uniquement sur rendez-vous.

Pour toutes démarches concernant l'emploi en dehors de ces horaires, adressez-vous à France Travail Rennes Est, le matin de 8h30 à 12h30.

✉ vern@paesudest35.fr

📞 02 99 62 99 00

■ We Ker : orientation, emploi et formation pour les 16-25 ans

We Ker est une association chargée de l'insertion sociale et professionnelle de jeunes de 16 à 25 ans révolus, sortis du système scolaire.

● **Rendez-vous possibles** : mardis, un mercredi sur 2 et vendredis matins.

@ www.we-ker.org

📞 02 99 78 00 78



■ START'AIR

Start'Air vous accompagne dans la définition et la mise en œuvre de votre projet professionnel en vous proposant des missions de travail à durée variable ainsi qu'un accompagnement et un suivi régulier.

● Horaires :

Du lundi au vendredi > 8h30-12h30 / 14h30-17h30.

Fermeture à 16h30 le vendredi.

47, avenue des Pays-Bas, 35200 Rennes

@ www.startair.org

✉ conseiller@startair.org

📞 02 99 22 20 13



Équipements et sites sportifs

Répartis sur le territoire, les équipements sportifs sont mis à disposition des groupes scolaires, du collège ainsi que des associations regroupées, majoritairement, au sein de l'Union Sportive de Vern-sur-Seiche (USV).

31 disciplines sportives sont pratiquées sur la commune.



■ Où se situent-ils ?

- 1 - Complexe de La Chalotais (COSEC, salle de musculation)
- 2 - Complexe du Bouridel
- 3 - Salle de la Seiche
- 4 - Complexe du Champ Brûlon
- 5 - Dojo
- 6 - Stade de cyclocross et espace VTT
- 7 - Skate park
- 8 - Base de loisirs de la Vallée de la Seiche

■ Maison des sports

Elle abrite le siège de l'Union Sportive de Vern (USV) ainsi que les associations adhérentes. En partenariat avec la ville, l'USV organise et coordonne les activités sportives. Elle intervient également sur les temps des vacances scolaires et sur les événements communaux.

● Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi > 10h-12h / 14h-18h.

Samedi > 9h-12h.

De décembre 2026 à fin 2028 : 18, rue Laënnec (maison des associations)

À partir de 2029 (sous réserve de la fin des travaux) : 7A, avenue de La Chalotais

@ www.usvernsurseiche.fr

✉ usvern35@gmail.com

☎ 02 99 00 44 87



■ Complexe de La Chalotais

Situé en plein centre-ville,
4 équipements y sont regroupés :

- salle de musculation
- COSEC : salle multisports
- terrain de foot en herbe et ses vestiaires
- salle des fêtes



■ Complexe du Bouridel

Situé au nord de la ville, on y trouve :

- deux terrains de football (un stabilisé et un synthétique) et son foyer
- un boulodrome
- une salle de gymnastique
- une piste d'athlétisme



© Yannick BILLIOUX

■ Salle de la Seiche

Implantée à proximité du collège, on y trouve :

- une salle multisports
- un terrain de foot stabilisé
- une zone sportive (basket et handball)

■ Complexe du Champ Brûlon

Implanté dans le quartier Sud-Touche, on y trouve :

- une salle de tennis de table
- une salle de tennis et basket
- deux courts de tennis extérieurs



■ Dojo

Le bâtiment, situé rue Laënnec, est très proche de la gare. Il accueille les pratiques du judo, du karaté et la défense tactique.

■ Stade de cyclocross et espace VTT

Situé dans la Vallée de la Seiche, cet équipement intergénérationnel et multi-pratiques répond à plusieurs objectifs : offrir un lieu d'entraînement permanent pour le cyclocross et le VTT, accueillir des compétitions régionales ou nationales et développer la formation des bénévoles et jeunes pratiquants.

© Victor RAULT



■ Skate park

Le skate park se situe entre Le Volume et La Passerelle. Ce site présente l'avantage d'une proximité avec le centre-ville et les équipements fréquentés par les jeunes (espace jeunes, complexes sportifs, collège).



■ Planche Villegast

En dehors de la commune, il abrite l'activité tir à l'arc. Constitué d'un pas de tir couvert, il bénéficie également d'une zone de pratique extérieure.



■ Espaces de jeux et de loisirs

Une belle aire de jeux est accessible dans chaque quartier.

Différents espaces de loisirs et de sports (agrs sportifs, terrains multisports, terrains de tennis de table, de football et de basketball...) sont également à disposition à la Vallée de la Seiche, au parc du Clos d'Orrière, à proximité des écoles, dans différents quartiers de la ville...

■ Base de loisirs de la vallée de la Seiche



De nombreux aménagements de loisirs ont été réalisés sur ce site : base de kayak, deux terrains de kayak-polo, zone d'étirement CRAPA, parcours de fractionné, terrains de beach volley, terrain de pétanque et une plage ouverte et surveillée par des sauveteurs en juillet et en août.

■ Piscine intercommunale de la Conterie

Ouverte 7 jours sur 7, on y trouve : un bassin nordique, un bassin sportif, un bassin ludique, une salle de fitness et un espace bien-être.

2, rue Léo Lagrange - 35131 Chartres-de-Bretagne

@ www.conterieyv.cluster020.hosting.ovh.net

✉ contact@conterie.fr

📞 02 99 77 47 99



Risque majeur

À Vern-sur-Seiche, il est dû à la présence de deux établissements industriels classés « SEVESO » :

- **ANTARGAZ** : stockage et distribution de propane sous forme de « vrac » et stockage de bouteilles.
- **TOTAL** : réception par pipeline, stockage et chargement en camions citernes d'hydrocarbures liquides.

■ Un risque majeur, c'est quoi ?

C'est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou humaine, dont les effets peuvent exposer un grand nombre de personnes, occasionnant des dommages importants et dépassant les capacités de réaction de la société. Les risques majeurs sont regroupés en 3 catégories :

- les risques naturels et climatiques : avalanche, feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, cyclone, tempête, séisme et éruption volcanique ;
- les risques technologiques : d'origine humaine, ils regroupent les risques industriels, nucléaires, biologiques, rupture de barrage...
- les risques liés aux transports collectifs (personnes, matières dangereuses) sont des risques technologiques. On en fait cependant un cas particulier car les enjeux varient en fonction de l'endroit où se développe l'accident.

■ Deux critères caractérisent le risque majeur :

- Une faible fréquence : l'homme et la société peuvent être enclins à l'ignorer car les catastrophes sont peu fréquentes ;
- Une forte gravité : nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement.

Un événement potentiellement dangereux n'est un RISQUE MAJEUR que s'il s'applique à une zone où des ENJEUX humains, économiques ou environnementaux sont en présence.

■ Un DICRIM, qu'est-ce que c'est ?

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs vous informe sur les dangers potentiels et sur les conduites à tenir en cas d'accident.

CONSERVEZ-LE ! Téléchargez-le sur @ www.vernsurseiche.fr



Protection des biens et des personnes

■ Vidéoprotection

Des caméras de vidéoprotection ont été installées sur la commune pour protéger les bâtiments communaux et l'espace public mais également pour surveiller les principaux axes de circulation.

La vidéoprotection est un outil d'aide à l'élucidation de délits a posteriori pour nos forces de l'ordre et un outil de dissuasion et de prévention pour améliorer le cadre de vie et le sentiment de sécurité de chaque citoyen.

Le dispositif est très encadré juridiquement : seules les personnes habilitées ont accès aux images et la Ville a obtenu auprès de la Préfecture l'autorisation de mise en œuvre du dispositif.



■ Voisins vigilants et solidaires

La ville est membre du réseau « Voisins Vigilants et Solidaires », plateforme communautaire qui met en relation les habitants d'un même quartier, désireux de lutter ensemble contre l'insécurité.

● Comment ça marche ?

Votre rôle principal consiste à veiller et alerter. Il s'agit d'une vigilance passive, les voisins ne se substituant pas à la police. Vous constatez un événement inhabituel, une personne suspecte ? Envoyez une alerte depuis votre téléphone. Elle sera transmise par SMS ou par mail aux autres voisins, mais également à la mairie et à la police municipale, permettant d'accroître la réactivité et l'efficacité des actions qu'ils mènent en matière de tranquillité publique.



● Comment s'inscrire ?

Rendez-vous sur le site @ www.voisinsvigilants.org. Le dispositif prévoit également une inscription particulière pour les seniors dont les enfants ou les proches veulent recevoir les alertes.

■ Opération Tranquillité Vacances

L'Opération Tranquillité Vacances est un service gratuit proposé par la police municipale et la gendarmerie nationale. Un représentant de ces services passe effectuer une ronde autour de votre domicile pour s'assurer de l'absence d'effraction.

Déposez votre pièce d'identité et un justificatif de domicile à la gendarmerie ou à la police municipale. Un formulaire est disponible à l'accueil de la mairie ou sur

@ www.versurseiche.fr

Numéros d'urgence

SAMU	15
Numéro d'appel d'urgence européen	112
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Urgence pour personnes sourdes et malentendantes	114
Hébergement d'urgence	115
Police municipale	02 99 04 82 15
CHU Rennes	02 99 28 43 21
SOS médecins	02 99 53 06 06 ou 36 24
Cabinet médical de garde (week-end)	02 23 30 33 33
Pharmacie de garde	N° national: 32 37 (serveur vocal de 19h à 22h)
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Prévention du suicide	31 14
Enfance en danger	119
Enfants disparus	116 000
Maltraitance personnes âgées, personnes handicapées	3977 (appel local)
Handistar	02 99 26 05 50
Sida Info Service	N° Vert 0 800 840 800
Alcooliques anonymes	09 69 39 40 20
Drogue info service	N° Vert 0 800 23 13 13
Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie	02 99 31 58 55
Violences faites aux femmes	02 99 54 44 88 ou 39 19
Alerte SNCF	3117

Défibrillateurs

6 défibrillateurs semi-automatiques sur 6 sites :

- complexe de la Chalotais, dans la salle de sports du COSEC
- complexe du Bouridel
- salle de la Seiche
- complexe du Champ Brûlon
- dojo
- maison de santé, entrée principale du bâtiment

3 défibrillateurs automatiques en extérieur :

- sur le parvis de l'EHPAD
- devant la mairie (côté rue de Châteaubriant)
- place des Droits de l'Homme



Dressing pour Tous



Weekend à la Rue



Aurélien



Les marchés



Dimanche des Saveurs



Atelier des créateurs



Plage de Vern



Vallée de la Seiche



Plantations



Animations seniors



Écoles



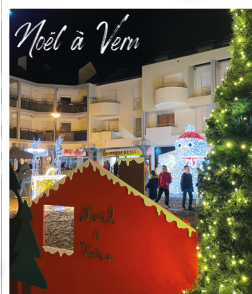
Cyclocross



Sapeurs-pompiers



Kayak



Noël à Vern



www.verosurpeche.fr



@verosurpeche



@verosurpeche